

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 3 juin 2016 à 20 h 30 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, a pris les décisions suivantes :

- adopte une décision modificative du budget principal 2016
 - 020/20 : - 75 100 €
 - 21318/21 : + 70 000 €
 - 2313/23 : + 5 100 €

- décide de maintenir la compétence « établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales » à la communauté de communes Haut Berry-Val de Loire

- extension de l'éclairage public Rue du Pressoir pour un montant de travaux de 10 706.80 € HT dont 50 % pris en charge par le SDE 18 et 50 % restant à la charge de la commune, soit 5 353.40 €

- sollicite l'assistance du SDE 18 dans le cadre de sa mission d'aide aux collectivités pour l'étude du projet de travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'Eglise. Cette assistance consiste en un appui administratif et technique un conseil dans la définition du projet et le suivi des travaux. Le coût de cette mission est estimé à 400.88 € HT

- acquisition de deux barrières de sécurité pour protéger la marche créée par la plate-forme de manœuvre des fauteuils roulants aux toilettes de l'école primaire. Le devis pour cet achat s'élève à 389.62 € HT

- busage de fossés Route de Mabillois, par l'entreprise Martignon de Bannay, dans la continuité des travaux de voiries effectués récemment. Le coût de ces travaux s'élève à 3 606.98 € HT

- approuve le devis de la société Energio située à Tours pour l'étude visant à cibler les travaux nécessaires pour mettre l'école primaire et le foyer rural à un niveau de coefficient thermique exigé par la Région Centre Val de Loire. En effet, suite à une étude énergétique des bâtiments communaux effectuée dans le cadre d'ENERGETIS Collectivités Patrimoine, il a été mis en évidence que ces deux bâtiments présentaient de graves lacunes d'isolation.

- décide de participer au Fonds de Solidarité Logement au titre de l'année 2016 pour un montant de 1 000 €

- adopte une motion de soutien à la candidature de la ville de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

- décide d'acquérir un matériel d'arrosage (pompe, cuve et accessoires) pour les services techniques. Le conseil opte pour le devis de Beaulieu Agricole avec option cuve 1 000 l pour un montant de 2 953 € HT

Questions diverses :

M. le Maire fait part de divers courriers de remerciements dont celui de M. Januz Wójcik, Maire de Korfantów pour l'accueil réservé à la délégation Polonaise présente à Boulleret du 12 au 15 mai dernier. A cette occasion, Mme Maupas a présenté un résumé des activités et visites qui se sont déroulées lors de l'accueil de la délégation Polonaise

M. le Maire informe le conseil de :

- l'attribution de diverses subventions :

- 4 500 € de la Région Centre-Val de Loire pour la réalisation du plan de gestion différenciée des espaces publics,

- 2 000 € du Fonds de Dotation pour la Biodiversité pour le projet d'Inventaire de la Biodiversité Communale,

- informe de la demande de subvention à la Préfecture dans le cadre des fonds FNADT, pour le fonctionnement de la MSAP auxquels s'ajouteront cette année, des fonds inter-opérateurs, abondés par les opérateurs nationaux du dispositif (pôle emploi, CNAF, CNAMTS, CNAV, CCMSA, La Poste et GRDF) à hauteur du montant attribué par l'Etat (environ 12 000 €),

- l'état d'avancement du projet de la Nouvelle Ecole : la CAO a retenu l'offre de la SEM Territoria dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un montant de 81 900 € HT.

- dresse un état d'avancement la DSP Assainissement,

- dossier Agenda 21 : précise que lors de la prochaine réunion, seront réalisées les fiches d'actions,

- autre point, l'Etablissement Public Loire a informé la Mairie de travaux sur la digue, entre Rognon et les Fouchards

- l'ouverture de deux nouveaux commerces : une boucherie 13 place des Tilleuls (dans les locaux de l'ancienne boulangerie) par M. Thierry Bourgeois, et un salon de coiffure à Rognon (n° 16) par Marine Lefebvre

Mme Bertin fait part de l'acquisition de petit matériel d'éclairage (projecteurs, pieds et ampoules) pour les manifestations d'été : plus économique que de louer du matériel pour chaque spectacle

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt-deux heures et trente-cinq minutes

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT